



## PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### Mise en œuvre du plan départemental de veille hivernale 2023-2024

Nancy, le 06/11/2023

La mise en œuvre du plan départemental de veille hivernale est effective depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier jusqu'au 31 mars 2024. Ce plan permet de prévenir et gérer les impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid.

Sous le pilotage des services de l'État, le plan repose sur une collaboration constante entre tous les opérateurs de l'hébergement, les collectivités locales, le secteur médical, les associations caritatives et les forces de l'ordre, permettant de répondre aux besoins immédiats des personnes en difficultés.

**En Meurthe et Moselle, ce dispositif d'hébergement et de veille sociale mobilisent des moyens concrets et des outils opérationnels.**

En matière de moyens, ce sont **2 500 places d'hébergement gérées en année pleine**. Ces places sont réparties au sein de l'hébergement d'urgence en diffus, c'est-à-dire en hôtels ou en appartements, mais également dans des centres d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale (CHRS), ou encore sur des sites équipés en modulaires.

**En ce qui concerne les outils opérationnels, un nouvel accueil de jour, plus adapté, a été ouvert par l'AARS au 34 rue des Fabriques à Nancy et un nouveau service de restauration sociale est accessible aux sans-abris dans les locaux du restaurant municipal situé rue Pierre Fourier à Nancy.** Ce service assuré en partenariat étroit avec les associations caritatives, la ville de Nancy, des communes de la Métropole du Grand Nancy et l'État, il a été coordonné par l'AARS durant 34 ans et l'est désormais par le CCAS de la Ville de Nancy.

Ces dispositifs viennent compléter les structures et les actions existantes antérieurement, à savoir :

- **Le 115 demeure le numéro d'appel d'urgence gratuit pour venir en aide à toute personne sans abri**, opérationnel 7j/7 – 24h/24. L'équipe du 115 fait partie du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO 54) géré par l'association AARS ;

- **Les 3 accueils de jour à Longwy (120 rue Raymond Poincaré) et Briey (12 rue Sous le Moulin)** gérés par l'association ALISES

- **Les 2 maraudes quotidiennes** effectuées par des équipes de professionnels, l'une intervenant **sur la métropole du Grand Nancy** par l'association AARS, et la seconde **sur les secteurs de Longwy et Briey** par l'association ALISES ;

- **Les 2 haltes de nuit ouvertes à Nancy** par l'association AARS et **à Longwy** par l'association AMLI permettant une mise à l'abri des personnes à la rue.

#### Contacts presse :

Jean-François TRITZ : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Sébastien MARC : 03.83.34.26.17 / 06.48.03.45.90

#### Retrouvez-nous



[meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://meurthe-et-moselle.gouv.fr)



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



[Préfet de Meurthe-et-Moselle](https://www.linkedin.com/company/prefet54)